

**DELIBERATION N°2022-23_051
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 30 mars 2023

1. Relevé de conclusions de la CFVU du 23/02/2023

La délibération étant présentée pour **DECISION**.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 11 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 25 Abstention : 1 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de conclusions de la commission du 23 février 2023.

Besançon, le 30 mars 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services


Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Procès-verbal de la CFVU

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



	RELEVÉ DE CONCLUSION CFVU du 23 février 2023	
	Rédigé par : Sabine COULOT-RICHARD	Validé par : Laurence RICQ

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 23 février 2023 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Guy LABARRE (UFR SLHS)
Mostapha DISS (UFR SJEPG)
Samir JEMEÏ (IUT NFC)
Pierre JOUBERT (UFR ST)
Thierry THEVENOT (UFR SANTE)

COLLEGE B

Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
Emmanuelle JACQUET (UFR ST)
Laurence RICQ (UFR ST)
Michel SAVARIC (UFR SLHS)

COLLEGE USAGERS

Romain HASSOLD (INSPE)
Maxime CONTE (UFR SLHS)
Marceline MARTIN (UFR SANTE)
Camille BUHOT (UFR SANTE)
Nicolas CHARPENTIER (UFR ST)
Thomas MENETREY (UFR SLHS)
Juliette DEVAUX (UFR SJEPG)
Matthieu GUENOT-INNESTI (UFR SLHS/SJEPG)

COLLEGE BIATSS

Christine LOPEZ (UFR SJEPG)
Fabrice MUSSY (UFR STAPS)

INVITES

Madame le Docteur Marie ANCIAN
Karin MONNIER-JOBE (OSE)
Sabine COULOT-RICHARD (BES)
Carine MARCHIORI (BES)
Jeanne-Marie JEANDEAUX (SCD)

EXCUSES

Représentantes Région BFC
Salima INEZARENE – titulaire
Nadia HAKKAR BOYER – suppléante

POUVOIRS

Guy LABARRE	a reçu procuration de Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
Samir JEMEÏ	a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND (UFR SANTE)
Mostapha DISS	a reçu procuration de Evelyne POINCELOT (UFR SJEPG)
Pierre JOUBERT	a reçu procuration de Pascal GILLON (UFR SLHS)
Anne Lise COCHARD	a reçu procuration de Alexandre FRONTCZAK (UFR SANTE)
Anne Laurence FERRARI	a reçu procuration de Elsa CURTIT (UFR SANTE)
Romain HASSOLD	a reçu procuration de Lina JELALIA (UFR SANTE)
Camille BUHOT	a reçu procuration de Florentin GUINOT (UFR SANTE)
Marceline MARTIN	a reçu procuration de Cyril GRANDPERRIN (UFR SANTE)

Ordre du jour

1.	Approbation du relevé de conclusions du 19 janvier 2023.....	3
2.	Informations diverses.....	3
3.	Présentation du rapport d'activité du SUMPPS	4
4.	Rapport d'évaluation de la commission consultative nationale (CCN) pour l'IUT Nord Franche Comté	4
5.	Présentation du projet Arclimed.....	4
6.	Mon Master : capacités offertes limitées et ajustements pour le recrutement en Master 1	5
7.	Capacités d'accueil et dates de campagne de recrutement de la LP logistique et transports internationaux, parcours distribution transport internationaux (IUT BV) pour la rentrée 2023.....	6
8.	Appels à projets Région bourgogne Franche-Comté	6
a.	Equipements pédagogiques et numériques.....	7
b.	Vie Etudiante	8
c.	Soutien aux initiatives des associations étudiantes	9
9.	Cadrage des maquettes de l'offre de formation 2024-2026.....	10
10.	Travaux de la commission FSDIE du 9 février 2023 (contributions inférieures à 23 000 €)	10
11.	Modifications des M3C de la licence 3 d'économie et de gestion, UFR SJPEG.....	11
12.	Questions diverses	11
	Annexe 1 Rapport activité	12
	Annexe 2 Rapport évaluation.....	13
	Annexe 3 Projet Arclimed.....	14
	Annexe 4 Mon master Capacités offertes limitées	15
	Annexe 5 IUT BV capacité accueil et date recrutement LP logistique et transport international ...	16
	Annexe 6 AAP Région 2023	17
	Annexe 7 Lettre de cadrage.....	18
	Annexe 8 Travaux commission FSDIE.....	19
	Annexe 9 UFR SJPEG – modification maquette.....	20



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h00.

1. Approbation du relevé de conclusions du 19 janvier 2023

Le relevé de conclusions de la séance de la CFVU du 19 janvier 2023 transmis avec la convocation est soumis au vote.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

2. Informations diverses

- Commission césure

Une commission césure a eu lieu le 2 février 2023. Elle a validé 3 dossiers ce qui porte le nombre de césure à 43 pour l'année universitaire 2022-2023. Le chiffre est en légère augmentation puisque le nombre de césure a été comptabilisé à 39 dossiers en 2020-2021 et à 31 dossiers en 2021-2022.

- Lancement du réseau Alumni de l'uFC

Le réseau d'Alumni de l'établissement a été lancé le 1^{er} février 2023. Les objectifs de ce réseau sont d'accompagner les étudiants dans leur vie professionnelle, de fédérer un réseau autour des anciens et actuels étudiants, et de créer des synergies. Il est prévu de constituer dans ce réseau des communautés à l'échelle d'une formation.

Le défi majeur est de garder le dynamisme et les sous-appartenances au niveau des composantes/formations et d'avoir une communauté d'appartenance à l'uFC.

Le réseau a très bien démarré puisqu'il comptait déjà plus de 5 000 inscrits après 10 jours de mise en oeuvre. La campagne de communication sera relancée à la rentrée 2023 et ce jusqu'en juillet 2024.

Ce nouveau réseau va d'ores et déjà être utilisé pour communiquer sur la réforme de la taxe d'apprentissage.

- Hcéres

Les erreurs factuelles et les observations ont été remontées à l'Hcéres. Le rapport et les observations seront donc publiés aux alentours de mi-mars et disponibles pour tous sur le site de l'Hcéres.

Pour ce qui concerne la nouvelle offre de formation, elle est soumise à l'avis du Conseil Académique (CAC) du 8 mars prochain puis du Conseil d'Administration du même jour. L'offre sera ensuite déposée à l'Hcéres pour le 10 mars 2023.

Une audition de l'Hcéres aura lieu les 10-11-12 mai prochain pour l'évaluation de l'Etablissement. La gouvernance, les élus mais également les usagers auront des entretiens avec l'Hcéres.

L'audition pour les projets de formation aura lieu le 25 mai probablement en visio. Les porteurs de projets sont susceptibles d'être auditionnés.

A la suite de ces auditions, le Hcéres rendra ses avis à la DGEIP pour passer à la phase d'accréditation des formations.



3. Présentation du rapport d'activité du SUMPPS

(Annexe 1 : rapport activité)

Laurence RICQ donne la parole au Docteur ANCIAN pour présenter le rapport d'activité du SUMPPS, service qui a changé de dénomination en janvier 2023.

Le Conseil national de l'Enseignement supérieur (CNESER) du 11 octobre 2022 a décidé que les services de santé universitaires (SSU) deviendraient des services de santé étudiants (SSE) dès le 1er janvier 2023 afin d'en élargir l'accès à tous les étudiants du supérieur. Par ailleurs, les missions de ces services ont été renforcées pour intégrer l'ensemble des domaines de la santé étudiante : santé mentale, santé sexuelle, prévention et lutte contre les addictions, nutrition...

Le Docteur ANCIAN commente le rapport d'activité du SUMPPS qui a été porté à la connaissance des membres de la CFVU.

Laurence RICQ remercie le Docteur ANCIAN pour la présentation de toutes les activités du SUMPPS, elle demande aux membres de la CFVU s'ils ont des questions.

Samir JEMEI souhaite revenir sur la visite médicale systématique des étudiants étrangers. Le Docteur ANCIAN indique qu'il s'agit des étudiants étrangers primo-entrants venus seuls en France.

Nicolas CHARPENTIER souhaite savoir s'il y aurait possibilité que les étudiants prennent rendez-vous eux-mêmes à la visite de prévention pour éviter les rendez non honorés. Le service réfléchit actuellement à l'adoption d'outils permettant de rappeler aux étudiants leurs rendez-vous.

Guy LABARRE s'interroge sur la communication qui est faite pour la formation sauveteur-secouriste. Le Docteur ANCIAN indique que cette formation est proposée lors des visites médicales.

4. Rapport d'évaluation de la commission consultative nationale (CCN) pour l'IUT Nord Franche Comté

(Annexe 2 rapport évaluation)

Laurence RICQ donne le contexte de ce rapport qui relève d'un point d'information à la CFVU. Il a été présenté en Conseil d'Institut de l'IUT lundi 26 janvier 2023.

La réforme de la licence professionnelle ouvre une voie nouvelle pour les IUT qui se voient offrir la possibilité de proposer un parcours cohérent sur 3 années de formation. Cette évolution conduit à repenser le dispositif évaluatif, l'évaluation des licences professionnelles relevant de la compétence du HCERES Cette évolution s'accompagne toutefois d'une volonté de maintenir l'évaluation des IUT en tant que composante par la Commission Consultative Nationale.

Laurence RICQ demande aux membres de la CFVU s'ils ont des remarques à formuler sur ce rapport.

Il n'y a pas de remarques particulières.

5. Présentation du projet Arclimed

(Annexe 3 projet)

Laurence RICQ présente le projet Arclimed qui correspond à la structuration d'une offre de parcours de formation pour les affaires réglementaires et cliniques pour faciliter et accélérer l'accès au marché des dispositifs médicaux.

L'université de Franche-Comté sera cheffe de file d'un consortium réunissant les universités de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier-Nîmes, Paris-Saclay,

Rennes et Tours ainsi que le Réseau national des pharmaciens (EUROPHARMAT), le SNITEM (Syndicat des entreprises du DM) et l'INSERM sur le secteur de l'investigation clinique des Dispositifs Médicaux.

L'objectif est de former 1000 personnels chargés des Affaires réglementaires pour l'industrie du dispositif médical, en 5 ans.

Sur un budget global estimé à 5 037 788 €, le consortium sollicite une aide totale de 2 855 088 €; conformément à la décision de la Première ministre n°2022-DEPL-PIA4-40 en date du 28 décembre 2022, l'aide allouée finalement par l'ANR est de 2 500 000 €.

La présentation du projet n'appelle pas d'observations de la part des membres de la CFVU.

6. Mon Master : capacités offertes limitées et ajustements pour le recrutement en Master 1

(Annexe 4 : Master1_COL_CFVU_23-02-23_CA_14-03-23)

Laurence RICQ indique que les capacités d'accueil limitées (CAL) pour les MASTERS ont déjà été votées dans les précédentes CFVU. Les membres de la CFVU sont invités ce jour à donner un avis sur les capacités offertes limitées (COL) par mention de master 1. Ces COL correspondent au nombre de places offertes dans la plateforme de candidature de Master 1 Mon Master, elles résultent de la soustraction entre la CAL et les places réservées par mention. Ces COL pourront être revues à la hausse, mais non à la baisse.

Pour ce qui concerne les ajustements, Laurence RICQ explique qu'en l'absence de réglementation (les textes sont parus seulement le 20 février), nous avons dû nous adapter aux contraintes imposées par le Ministère en temps réel, d'où certaines modifications relativement minimales.

Certaines dates e-candidats (pour recrutement VAP) ont été revues pour être plus cohérentes au regard du calendrier Mon Master. Certains critères ou attendus ont été légèrement adaptés.

Michel SAVARIC souhaite savoir combien d'étudiants se sont retrouvés sans Master à la rentrée 2022-2023.

Laurence RICQ répond avoir déjà communiqué les chiffres sur les saisines précédemment. Elle indique que la nouvelle plateforme permettra d'avoir des chiffres très précis.

Les COL et les ajustements de dates sont soumis au vote

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 23 POUR / 5 CONTRE

7. Capacités d'accueil et dates de campagne de recrutement de la LP logistique et transports internationaux, parcours distribution transport internationaux (IUT BV) pour la rentrée 2023

(Annexe 5 IUT BV capacité accueil et date recrutement LP logistique et transport international)

Laurence RICQ indique que cette licence professionnelle a été déclarée non ouverte par erreur lors des instances de fin d'année 2022.

Les membres de la CFVU sont invités à émettre un avis sur l'ouverture de cette licence professionnelle afin de pouvoir procéder au recrutement sachant que les licences professionnelles ne recrutent pas par le biais de Parcoursup.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

8. Appels à projets Région Bourgogne Franche-Comté

(Annexe 6 : AAP Région 2023)

Laurence RICQ explique que chaque année la Région lance un appel à projets. Elle donne des éléments de contexte. La région Bourgogne-Franche-Comté a adopté un budget 2023 en hausse de 10 % mais les crédits dévolus à l'enseignement supérieur, à la recherche et aux formations sanitaires et sociales sont en diminution de 2,7 %. Cette baisse concerne surtout les crédits d'investissement donc cette diminution risque d'avoir un impact sur les demandes de financements, notamment dans l'appel à projet équipements numériques et pédagogiques.

Les crédits inscrits au budget 2023 de la Région s'élèvent précisément à :

- 22,48 M€ pour l'enseignement supérieur contre 23,7 M€ en 2022,
- 18,8 M€ pour la recherche contre 18,5 M€ en 2022,
- 66,45 M€ pour les formations sanitaires et sociales contre 70,50 M€ en 2022,

L'appel à projet a été lancé fin novembre 2022 et le retour était attendu le 20 janvier 2023.

La CFVU doit se positionner sur l'ordre de remonter des projets à la Région

a. Equipements pédagogiques et numériques

Classement	Nom du projet	Composante	Demande région
1	Equiper numériquement les interfaces observations TD/TP	UFR ST	26 404 €
2	Appui aux formations et contrôle d'accès	UFR STGI-1	41 138 €
3	RFID en BU	SCD	35 443 €
4	MAEVA	SUP-FC	42 195 €
5	Îlot de métrologie	IUT-BV-1	52 803 €
6	La pédagogie universitaire à l'heure du numérique	UFR SLHS	25 000 €
7	Appareils numériques de contrôles physico-chimiques et valise de TP énergies renouvelables	IUT-NFC	31 177 €
8	Soutien matériel au travail en autonomie	UFR STGI-2	25 635 €
9	Equiper numériquement les interfaces observation CM	UFR ST	19 034 €
10	Machine de traction	IUT-BV 2	34 000 €
11	En route vers l'avenir	IUT-NFC	36 760 €
12	BUT CGE3S Accès au numérique	IUT-NFC	20 000 €

Les critères de classement sont basés sur les éléments suivants :

- Le caractère innovant des projets
- Le fait de ne pas avoir bénéficié de subvention les années passées
- L'aménagement des sites

Le classement est soumis à approbation

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité



b. Vie Etudiante

Laurence RICQ expose le deuxième appel à projet

Classement	Nom du projet	Composante	Demande région
1	Déplacement étudiants BFC	MDU	12 882 €
2	Structuration d'une ressourcerie sur le campus de la Bouloie	UFC/CROUS	49 000 €
3	BAE à Montbéliard et Belfort - édition 2023	BVE	30 000 €
4	BAE à Besançon-Lons-le-Saunier et Vesoul - édition 2023	BVE	60 000 €
5	Réaménagement du hall d'accueil IUT Besançon	IUT-BV	60 000 €
6	Lieux de vie dans les départements	IUT-NFC	56 224 €
7	PEECSA - Le podcast être étudiant ça s'apprend	SUP-FC	42 753 €
8	Développement du tissu associatif étudiant	BVE	30 000 €
9	Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement des étudiants migrants à l'Université de Franche-Comté	CLA	34 000 €
10	Salle de travail étudiant.e.s en accès libre (MMI)	IUT-NFC	25 000 €
NC	Soutien à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants internationaux	SLHS	18 872 €

Matthieu GENEST pose la question de savoir pourquoi le projet CLA est moins bien classé que celui du SUP-FC. Il est rappelé à l'usager que le CLA fait partie intégrante de l'université de Franche-Comté.

Thomas MENETREY se questionne sur le financement d'évènements éphémères plutôt que la refonte de lieux d'accueil et de Vie des étudiants.



Les critères de classement sont basés sur les éléments suivants :

- Le caractère récurrent
- Les événements
- Les lieux de vie

L'accompagnement

Le classement est soumis à approbation

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 27 POUR / 1 CONTRE

c. Soutien aux initiatives des associations étudiantes

Laurence RICQ passe au troisième appel à projet sur lequel 5 projets ont été déposés

Classement	Nom du projet	Association étudiante	Demande région
1	Radio campus Besançon et campus Belfort	Radio Campus	45 000 €
2	Accueil et inclusion des étudiants internationaux	ESN Besançon	40 000 €
3	Théâtre universitaire de Franche Comté	TUFC	40 200 €
4	Développement et promotion du sport	ASUFC	25 000 €
5	Pratique de la musique vocale	Musique Vocale	6 500 €

Les critères de classement sont basés sur les éléments suivants :

- Les projets
- La variété des actions proposées
- Le nombre d'étudiants concernés par le projet

Le classement est soumis à approbation

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité



9. Cadrage des maquettes de l'offre de formation 2024-2026

(Annexe 7 : Lettre de cadrage)

Laurence RICQ présente la note de cadrage des maquettes. Cette note fait suite au cadrage politique présenté en septembre dernier. Il s'agit à présent d'une déclinaison « opérationnelle » et « technique » qui s'appuie sur :

- Le cadrage actuel (voté en 2017)
- Les travaux menés sur la professionnalisation,
- La réglementation,
- Les échanges avec les services en charge du volet formation, les directions de composantes
- Les retours du Hcéres.

L'objectif est, après avoir recueilli l'avis de la CFVU sur cette note de cadrage, de la diffuser au sein des composantes pour commencer le travail.

Laurence RICQ indique qu'un accompagnement des équipes pédagogiques est mis en place par l'intermédiaire de réunions régulières avec les Directeurs d'Etudes.

Ensuite viendra la saisie de la nouvelle offre de formation de mars à juillet pour un vote des instances en septembre 2023.

Michel SAVARIC demande si le Master arts de la scène et du spectacle vivant a été transmis.

Laurence RICQ répond que la fiche a été remontée.

La note de cadrage des maquettes de l'offre de formation 2024-2024 est soumise au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

10. Travaux de la commission FSDIE du 9 février 2023 (contributions inférieures à 23 000 €)

(Annexe 8 : Travaux commission FSDIE)

Laurence RICQ cède la parole au vice-président étudiant de l'université, Romain HASSOLD pour présenter les travaux de la commission FSDIE.

Romain HASSOLD commente le document relatant les travaux de la commission FSDIE du 9 février 2023 précisément les 13 bilans et les 12 projets.

Laurence RICQ salue le travail réalisé par la commission.

Les travaux de la commission FSDIE sont soumis au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité



11. Modifications des M3C de la licence 3 d'économie et de gestion, UFR SJEPEG

(Annexe 9 : UFR SJEPEG – modification maquette)

Laurence RICQ rappelle que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) sont votées à la rentrée.

Suite à une modification qui s'impose pour assurer la continuité du service compte-tenu de l'absence inopinée d'un professeur, les membres de la CFVU sont invités à voter les modifications proposées.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

12. Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions transmises en amont de la séance.

Mathieu GENEST fait remarquer que le Live, nouveau lieu de vie pour les étudiants n'est pas souvent ouvert.

Romain HASSOLD précise qu'il est ouvert tous les soirs jusqu'à 22 heures mais que le rez-de-chaussée dans l'attente de l'ouverture de la ressourcerie n'est ouvert que le mercredi.

La prochaine réunion de la CFVU aura lieu le 23 mars 2023.

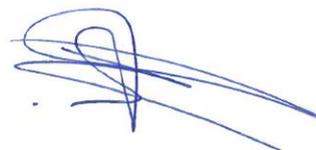
La séance est levée à 15h45

La vice-présidente Formation
en charge de la CFVU



Laurence Ricq

La secrétaire de séance



Sabine COULOT-RICHARD